

Fiche de poste : animateur pédagogique UGSEL

Rôle : Animer dans la domaine pédagogique et didactique le réseau des enseignants EPS de Loire Atlantique en lien avec le directeur départemental de l'UGSEL 44.

Les missions principales sont les suivantes :

- Être le référent UGSEL 44 auprès des IPR EPS
- Organiser des temps de rencontre avec les IPR EPS (en début d'année scolaire prioritairement)
- Participer au placement des stagiaires EPS en lien avec les services de la DDEC
- Préparer et organiser des stages de formation continue à destination des enseignants d'EPS (PEP'S)
- Organiser et animer des ateliers pédagogiques thématiques (ex : réformes EPS...)
- Être personne ressource pour diffuser, rendre accessible, commenter et mettre en œuvre les textes et dispositifs relatifs à l'enseignement de l'EPS et à la vie des Associations Sportives
- Informer les enseignants EPS des projets de l'animation pédagogique sur les différents réseaux de communication de l'UGSEL 44 (site internet, newsletter, réseaux sociaux...)
- Représenter et faire le point des actions de l'animation pédagogique lors des CA de l'UGSEL 44
- Assurer la cohérence des actions pédagogiques avec le projet associatif de l'UGSEL 44 (Handicap, CLE, communication...)

Compétences requises

- Travailler en équipe
- Communiquer
- Être organisé(e)

Modalités de fonctionnement

L'animateur pédagogique UGSEL est placé sous l'autorité du président départemental.

Il travaillera en collaboration avec une deuxième personne pour constituer le binôme de l'animation pédagogique.

Moyens de fonctionnement

L'animateur pédagogique se verra attribuer une Indemnité pour Mission Particulière (IMP) pour remplir cette fonction.

Lors du déroulement d'un stage, l'animateur percevra une indemnité spécifique.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !